

L'Agence de résilience agricole canadienne (ARAC)

Une nouvelle institution pour diriger la réduction des émissions agricoles et l'adaptation climatique

Nous sommes en pleine urgence climatique. Le Canada doit réduire rapidement les émissions de tous les secteurs. En agriculture, il nous faut une transition rapide, coordonnée, guidée par la science et la moins dispendieuse de sorte à sécuriser les fermes sur le plan financier et d'avoir des fermes et des systèmes alimentaires qui minimisent les émissions.

Cela va être un défi. Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de l'agriculture est l'une des tâches les plus complexes en matière de réduction des émissions auxquelles le Canada se voit confronter. La plupart des secteurs peuvent se concentrer sur un GES, soit le dioxyde de carbone, mais les émissions agricoles se divisent en trois GES : le dioxyde de carbone, l'oxyde nitreux et le méthane. Dans d'autres secteurs, il y a souvent une source principale d'émissions (par ex., la combustion dans les moteurs), mais les GES agricoles émergent de différentes sources, y compris la digestion animale, l'épandage d'engrais, l'utilisation du carburant et la manutention du fumier. Dans d'autres secteurs, la réduction des émissions peut être simple (par ex., remplacer les autos conventionnelles par des véhicules électriques), mais les actions au niveau de la ferme sont spécifiques selon les types de ferme, leur dimension, l'endroit et le temps (par ex., les solutions pour une grande production céréalière en Alberta seront différentes de celles pour une petite ferme laitière au Nouveau-Brunswick). En bout de ligne, dans plusieurs secteurs, les changements peuvent se faire dans seulement quelques firmes (par ex., les entreprises sidérurgiques), mais le Canada contient environ 200 000 exploitations

agricoles et chacune doit comprendre ses propres émissions et mettre en œuvre des solutions.

Les défis, qui sont déjà de grande ampleur de nos jours, vont augmenter année après année. Le Canada s'est engagé à réduire de 40 % ses émissions d'ici 2030 et atteindre le net zéro d'ici 2050 — seulement dans 28 années à partir de maintenant. Les fermiers et AAC n'en sont qu'au début d'un projet de plusieurs décennies durant lequel la pression pour des réductions de plus en plus grandes va « s'intensifier », avec chaque ronde de réductions deviant plus difficile que la précédente. **AAC n'en est qu'au début de décennies de travail qui s'intensifie et qui s'élargit ; elle doit bâtir une capacité importante pour ainsi faire.**

Les fermiers ont besoin d'un soutien considérable et à long terme, afin de :

- Comprendre et quantifier les émissions,
- Utiliser les engrais avec un maximum d'efficacité et d'efficience,
- Optimiser l'utilisation de d'autres intrants,
- Optimiser les systèmes d'élevage,
- Gérer l'eau et améliorer les sols, et
- Avoir accès à des conseils agronomiques indépendants des corporations agroalimentaires.

D'autres programmes et plus de capacité gouvernementale sont nécessaires. **Afin de créer cette capacité, coordonner ces programmes et assurer un leadership à long terme à ce secteur, une nouvelle institution est nécessaire. Une Agence de résilience agricole canadienne (ARAC) est nécessaire.**

Suite au verso...

Bâtie sur le legs positif de l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) (voir la case ici-bas), mais mise à jour pour le 21^{ème} siècle, une ARAC dirigerait et coordonnerait : la réduction des émissions, le renforcement de la résilience, l'adaptation climatique, la cueillette de données, la recherche, la vulgarisation et l'éducation. **Tout comme l'ARAP était la bonne réponse aux défis des années 1930, une ARAC est la bonne réponse alors qu'on s'approche de 2030.** Une ARAC pourrait être une « super ARAP », avec un mandat élargi et conçue de sorte à opérer à travers le Canada. Une ARAC pourrait être une présence importante en milieu rural et diriger la réflexion et la recherche intégrées à long terme afin d'aider à tracer un parcours pour l'agriculture à mesure que l'on se dirige vers un Canada à émissions presque nulles en 2050.

Une ARAC pourrait :

1. Embaucher, former et déployer des agronomes payés par le gouvernement (indépendants des vendeurs d'intrants) de sorte à :
 - a. Aider les fermiers à compléter et mettre en œuvre des Plans environnementaux de la ferme élargis, des plans de gestion des nutriments et des plans de réduction des émissions ;
 - b. Conseiller sur la gestion des engrais azotés, y compris la mise en œuvre des 4B ;
 - c. Travailler avec les fermiers pour explorer et adopter des approches de minimisation des émissions qui optimisent l'utilisation des intrants ou bien trouver des alternatives aux intrants agricoles achetés ; et
 - d. Aider les fermiers à connecter avec les programmes gouvernementaux et avoir accès aux incitatifs ;
2. Fournir des analyses de sol complètes pour soutenir l'optimisation et la réduction des taux d'engrais ;
3. Faciliter la recherche dans l'optimisation/la réduction des intrants et la réduction des émissions, y compris la recherche collaborative et participative avec les fermiers ;
4. Surveiller et aider à maximiser la santé des sols, le piégeage du carbone et les augmentations de la matière organique, ce qui va aider la rétention de l'eau, l'atténuation des inondations et la résilience aux sécheresses ;
5. Recueillir des données, assister à mesurer les GES, vérifier les résultats des modèles, assurer la « vérité terrain » des résultats de recherche et les données sur les émissions, ainsi que documenter l'adoption des MPG par les fermiers ;
6. Créer et pourvoir en personnel un réseau de fermes de démonstration afin d'évaluer, d'affiner et de mettre en vedette des techniques de production à émissions faibles et servir de carrefours régionaux où les chercheurs, les fermiers, les communautés autochtones et autres se rencontrent pour développer des solutions ;
7. Travailler avec les fermiers pour protéger et restaurer les terres humides, les prairies et les régions boisées ;
8. Fournir des semis d'arbres pour soutenir le reboisement, le sylvopastoralisme, les rangées d'arbres et les brise-vent, ainsi que fournir des graines pour la restauration des herbages ;
9. Gérer les terres mises de côté et les programmes de couvert végétal permanent ; et
10. Rétablir les pâturages communautaires et les programmes de réserves de semences.

Qu'est-ce qu'était l'ARAP ?

Le Canada a déjà fait face à des défis climatiques auparavant. Durant les années 1930, des sécheresses et des tempêtes de poussière se sont produites dans des régions du Canada. En guise de réponse, l'Administration du rétablissement agricole des Prairies (ARAP) fut établie en 1935 afin de « promouvoir le rétablissement des zones de sécheresse et d'érosion éolienne dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta. » Au cours de son histoire de 77 ans, l'ARAP a rassemblé des administrateurs, des chercheurs, des ingénieurs et du personnel de vulgarisation pour conserver les sols, rétablir les terres endommagées, disséminer de nouvelles pratiques agricoles, développer des approvisionnement en eau, protéger contre les inondations, fournir des arbres pour les brise-vent, établir et administrer des pâturages communautaires, ainsi qu'offrir des conseils bien respectés sur les pratiques de résilience à l'échelle de la ferme.